

Exposition Moyen Age
par les Archives Municipales de Toulouse

Toulouse Franque (VI ^e -X ^e Siecle)	3
Toulouse Comtale (X ^e -XIII ^e Siecle)	7
TOULOUSE ET SES CAMPAGNES	7
ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES	10
LA VILLE MEDIEVALE.....	12
L'ADMINISTRATION DE LA VILLE.....	13
TOULOUSE ET L'HERESIE CATHARE.....	16
HERESIE ET LITTERATURE OCCITANE.....	19
Toulouse Royale (XIII ^e -XV ^e Siecle).....	21
MILIEU XIII ^E SIECLE - MILIEU XIV ^E SIECLE : L'APOGEE DE TOULOUSE.....	21
Milieu XIV ^e Siecle - Milieu XV ^e Siecle : Le Temps Des Crises	21
TOULOUSE INTEGREE AU DOMAINE ROYAL.....	21
Toulouse Religieuse	27
Toulouse Et Les Grands Fléaux Du Moyen Age.....	34
Créer Et Rayonner : Du Manuscrit A L'incunable.....	41
Toulouse A La Veille Du Siècle D'or	43

TOULOUSE, CAPITALE WISIGOTHIQUE

***Quels éléments attestent de l'implantation des
Wisigoths dans le toulousain ?***

Après la chute de Rome, les Wisigoths s'emparent de Tolosa en 418 et en font la capitale d'un vaste royaume qui s'étend de part et d'autres des Pyrénées. De cité gallo-romaine, Toulouse devient donc capitale wisigothique et le restera jusqu'à la conquête franque.

C'est donc à Toulouse que règneront tour à tour les rois wisigoths, Wallia en 418, Théodoric I^{er} (418-451), Thorismond (451-453), Théodoric II (453-466), Euric (466-484) et Alaric II (484-507).

A cette époque, Toulouse vit encore dans le cadre romain du IV^e siècle, comme en témoignent la persistance de son enceinte ou le flot des fidèles recueillis autour des reliques de saint-Saturnin en la basilique de Silve et d'Exupère.

Toutefois, de nouvelles constructions apparaissent ou sont restructurées. C'est le cas de l'église Notre-Dame-la-Daurade, « la Dorée », qui reçoit au V^e siècle la parure de mosaïques dorées qui lui laissera son nom. Entièrement détruite en 1761, elle nous est connue par des plans et relevés anciens, ainsi que par plusieurs colonnes et un fragment de mosaïque conservé.

En outre, les rois wisigoths firent établir leur palais en bordure de Garonne, à l'extrémité nord-ouest de la ville romaine antique. Les vestiges de cet imposant palais furent découverts en 1988 lors d'une campagne de fouilles préalables à un projet immobilier, sur le site

de l'ancien hôpital Larrey. L'édifice s'appuie, au nord, sur l'enceinte érigée sous l'empereur Tibère, dans les années 20 de notre ère, et, au sud, sur le rempart du III^{ème} siècle, qui suit la rive du fleuve. Ce vaste bâtiment a été identifié par les archéologues comme étant les vestiges du palais royal de Théodoric II.

TOULOUSE FRANQUE (VI^e-X^e siècle)

***En quoi la victoire de Clovis sur les Wisigoths
marque-t-elle le début des cinq siècles
d'occupation franque ?***

Les Wisigoths, défaits à la bataille de Vouillé, sont refoulés en Espagne. C'est là que sera tué Alaric II, fils d'Euric.

A l'issue de cet événement, ils abandonnent leur ancienne capitale aux mains des Francs. La chute du royaume wisigothique entraîne en effet en 508 la prise de Toulouse par les Francs : la ville sera pillée et incendiée par les troupes de Clovis.

Les Wisigoths ne se maintiennent désormais qu'en Septimanie, rejetant de fait Toulouse vers l'ouest.

A la mort de Clovis en 511, son royaume est divisé entre ses fils.

Trois ensembles politiques se dégagent alors :

- la Burgondie (future Bourgogne)
- l'Austrasie (à l'est)
- la Neustrie (à l'ouest).

Toulouse est rattachée à la Neustrie mais le Quercy, l'Albigeois et le Rouergue sont rattachés à l'Austrasie. L'Aquitaine est alors divisée.

Toulouse, comme l'Aquitaine, restera toutefois fortement imprégnée de l'héritage romain (et ce en dépit de l'occupation franque) comme en témoignent l'environnement de la ville (routes, villages, grands domaines, statuts de la paysannerie...) mais aussi le profond attachement de l'aristocratie à la culture romaine et au christianisme.

En conséquence, c'est sur elle que les rois francs s'appuieront pour administrer leur royaume et l'Eglise franque.

L'épisode de la révolte de Gondevald en 584 atteste d'un sentiment autonomiste né de la persistance de cet enracinement à la culture romaine.

Ce courant autonomiste réapparaît en 629 puisque Toulouse devient entre 629 et 632 la capitale de l'éphémère royaume d'Aquitaine, confié à Charibert, frère de Dagobert.

Du point de vue de sa localisation, Toulouse joue un rôle stratégique éminent :

C'est la place-forte la plus avancée du royaume franc face aux Wisigoths d'Espagne et de Septimanie, comme en atteste l'exemple de l'échec du projet de conquête de la Gaule du sud-ouest par l'armée d'invasion d'El Samah en 721.

En effet, après avoir submergé l'armée wisigothique du royaume de Tolède lors de la bataille de Guadalete, l'armée poursuit son avancée jusqu'à atteindre le Perthus dès 716.

En 719, ils occupent Narbonne et progressent ensuite vers Toulouse.

Toutefois, lors de la bataille de Toulouse en 721, l'armée d'El Samah connaîtra une cuisante défaite, marquant ainsi un coup d'arrêt à cette tentative d'expansion de l'islam. On se rend bien compte ici que cette bataille de Toulouse n'est qu'un prélude à Poitiers.

La ville de Toulouse résista trois mois, jusqu'à l'arrivée des troupes d'Eudes, duc d'Aquitaine, qui écrasa les assiégeants. Leur chef, El Samah, fut tué dans la bataille alors que de nombreux prisonniers tombèrent aux mains des Aquitains et les Vascons victorieux.

En 732, les Arabes reviennent à la charge et s'attaquent à l'Aquitaine par le Somport, en prenant soin toutefois de contourner la ville. Eudes, duc d'Aquitaine, débordé et privé d'une partie de ses troupes restées à Toulouse, se voit contraint d'appeler Charles Martel (maire du palais d'Austrasie et futur vainqueur de Poitiers en 732) à la rescousse. Ainsi Toulouse explique-t-il Poitiers.

La mort d'Eudes en 735 laisse le champ libre aux manœuvres de Charles Martel, dont le fils Pépin recevra en 754 du pape lui-même la couronne royale, fondant par là même la dynastie carolingienne.

La bataille de Poitiers, retracée par les historiens de cour, contribuera à fonder la légitimité de cette nouvelle dynastie, occultant de fait la bataille de Toulouse qui pourtant en avait été les prémices.

En 767 Pépin le Bref, général franc, reprend Toulouse et fait assassiner le successeur d'Eudes, Weifre, comte de Toulouse, qui comme ses prédécesseurs Loup et Eudes, incarnait la résistance aux Francs aux côtés des Vascons, futurs Gascons. Pépin soumet ensuite la ville et la replace de fait sous la domination des rois francs.

Toulouse devient alors, malgré elle, une base militaire contre les Vascons.

En 768, après douze ans de combats acharnés et la prise de Toulouse par les armées de Pépin le Bref, la résistance aquitaine s'effondre. Charlemagne fait de Toulouse la capitale d'un royaume « autonome » donnée à son fils Louis le Pieux et en assure la sécurité et la prospérité. Le comté de Toulouse s'étend désormais sur le versant sud des Pyrénées au Pallars et au Ribagorza.

En 817 Louis le Pieux devient empereur et à son tour confie l'Aquitaine à son fils Pépin I^{er} auquel succède en 839 son petit fils Pépin II. Celui-ci se heurte à Charles le Chauve, autre fils de Louis le Pieux, à qui le partage de Verdun en 843 accorde la Francie occidentale et donc l'Aquitaine. Une guerre éclate entre Pépin II (soutenu par Toulouse) et Charles le Chauve. Ce dernier l'emporte, la ville se soumet en 849.

TOULOUSE COMTALE (X^e-XIII^e siècle)

TOULOUSE ET SES CAMPAGNES

Quelles sont les grandes transformations qui touchent les campagnes durant la période ?

Quels sont les nouveaux liens qui unissent les paysans à leur seigneur ?

Les défrichements nombreux, engagés dès l'époque carolingienne et poursuivis aux siècles suivants, entraînent la transformation des campagnes. Ils permettent un élargissement des espaces cultivés et occasionnent de fait une multiplication du nombre de villages fortifiés à proximité des villes (Gratentour, Castelginest, Pins-Justaret...).

Ces villages, qui connaissent une véritable croissance démographique, sont généralement regroupés autour de leur église (villages ecclésiastiques en Toulousain ou en Lauragais tels que Gémil ou Roumens) ou de leur château à motte (les « castelnaux », tels que Castelmaurou, Castelginest ou Cornebarrieu).

Les paysans, dont la plus grande majorité deviennent des serfs, passent ainsi sous le contrôle tyrannique des nouveaux maîtres de la terre, les seigneurs, issus des fonctionnaires et des grands propriétaires de l'époque précédente. Cette évolution entraîne de profondes transformations dans la société du moyen-âge, qui évolue ainsi vers la féodalité, se démarquant ainsi des cadres carolingiens. Rien ne semble pouvoir endiguer

cette « marée seigneuriale », ni les comtes, dont ils sont pourtant les vassaux théoriques mais auxquels ils usurpent le pouvoir de lever l'impôt ou de rendre la justice, ni l'Eglise, dont ils investissent même les plus hautes fonctions, détournant ainsi une partie de ses revenus et de son pouvoir.

Quelles relations les campagnes entretiennent-elles avec la ville ?

La ville vit des campagnes environnantes et de la collecte des produits de la terre par les maîtres du sol, au premier rang desquels on trouve de grands établissements ecclésiastiques urbains, comme en témoigne le cartulaire de Saint-Sernin, ou dans une moindre mesure l'aristocratie laïque.

Ce cartulaire, avec ses six cents actes couvrant Toulouse et sa région, permet d'évaluer l'immense richesse foncière de la grande abbaye, dont les possessions en vignes, terres, fermes ou églises lui procurent des revenus considérables, tant en nature qu'en argent.

Toutefois, même dans les milieux populaires on trouve des liens étroits avec ces campagnes suburbaines, soit parce que certains sont de petits propriétaires terriens, soit parce que d'autres sont les fermiers ou les tenanciers des grands.

En conséquence, le soucis premier des toulousains est de ne pas être soumis aux droits de péage levés aux portes de la ville pour rentrer leurs récoltes. Ainsi par exemple le comte Alphonse Jourdain (1112-1147)

renoncera-t-il en 1141 à lever sur les toulousains toute taxe sur le vin.

La campagne fournit à la ville de multiples ressources :

- financières, en raison des loyers de la terre payés aux propriétaires urbains
- alimentaires, puisque l'agriculture et l'élevage nourrissent la population urbaine. Les revendeurs vont se fournir aux marchés de « gros », à savoir au salin comtal près du château Narbonnais pour le sel des étangs de la Méditerranée, au marché du Pont-Vieux pour le poisson, au marché de la Pierre, place Saint-Pierre-Saint-Géraud pour les blés, aux « bancs mages » (rue Saint-Rome) ou place du *claustrum* à Saint-Sernin.
- commerciales et artisanales, puisque les campagnes fournissent les matières premières nécessaires à l'artisanat (cuirs et peaux pour les tanneurs, les savetiers, les blanchers de cuir ou les cordonniers de Saint-Pierre-des-Cuisines, blés pour les moulins de la Garonne, implantés au Château Narbonnais, à la Daurade ou au Bazacle...)
- humaines, puisqu'elles offrent à la ville un réservoir important de main-d'œuvre, alimenté par une importante émigration venue des campagnes avoisinantes, motivée parfois par la volonté d'échapper au contrôle du seigneur tout-puissant ou chassée vers la ville par un surplus de main-d'œuvre rendue inutile par les

premiers progrès techniques agricoles. Ainsi, la population toulousaine s'accroît-elle considérablement entre le XI^e et le XIII^e siècle, tant par son accroissement naturel que par cet apport démographique rural, pour atteindre au début du XIV^e siècle 35 000 à 40 000 habitants.

ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES

En quoi cet afflux de population entraîne-t-il une modification de la structure urbaine, contribuant ainsi au développement des activités artisanales et à la spécialisation des quartiers ?

Au milieu du 12^e siècle Toulouse se divise en deux entités spatiales bien distinctes : la Cité et le Bourg. La population s'implante surtout à l'intérieur de l'enceinte de la Cité, notamment dans la partie centrale de la ville, le long de l'ancien *cardo maximus* hérité de la période antique. C'est là que de nombreux artisans et commerçants s'établissent, concentrant ainsi les principales activités commerciales et artisanales de la ville médiévale. Ces rues conservent aujourd'hui encore les noms de ces corps de métiers caractéristiques du moyen-âge : rue des Changes, rue Temponières (fabricants de chaussures), rue des Couteliers, rue des Paradoux (foulons), rue des Polinaires (brunisseurs d'objets en métal), rue des Filatiers...

Au-delà de ce noyau central, le tissu urbain est plus lâche : quelques quartiers apparaissent, comme le « Bourguet Nau » derrière la Daurade (actuelle rue Peyrolières), séparés toutefois par des terrains vagues (comme celui de l'actuelle place des Carmes) ou des prés (comme le pré Montardy, actuelle rue Montardy proche de l'actuelle place Wilson) ou encore des jardins (près de l'actuelle place Saintes-Scarbes). Ces espaces non lotis ont permis l'implantation de métiers malodorants tels que tisserands ou tanneurs.

Toutefois, toute la population ne peut se concentrer intra muros : dès le XII^e siècle apparaissent des faubourgs hors les murs, tel le faubourg Saint-Cyprien, rive gauche, perpétuellement menacé par les crues de la Garonne et où la population se concentre d'abord aux débouchés des ponts Vieux (construit en 1152) et de la Daurade (construit en 1181), ou encore le faubourg Saint-Michel, à l'extérieur de la porte Narbonnaise et du château comtal (quartiers de petites gens, pêcheurs sur la Garonne, jardiniers, charretiers...).

C'est toutefois dans le Bourg, au nord de la Cité, que l'extension de la ville est la plus importante, même si la densité de population y est plus faible : on distingue alors deux principaux noyaux (séparés par le lieu-dit de Lascrosses), à savoir celui du monastère de Saint-Sernin (bâtiments conventuels et cimetière) cerné de terrains à bâtir, mais aussi celui de Saint-Pierre-des-Cuisines, où se concentrent les cordonniers, les blanchers ou les parcheminiers (actuelle rue Pargaminières) implantés par nécessité sur les rives de la Garonne.

Dans un premier temps, le Bourg est détaché de la Cité et est protégé par des fossés (rue Valade) et une

palissade. Toutefois, vers 1140, ils seront englobés par une enceinte unique, même si subsiste entre les deux un espace très faiblement loti.

LA VILLE MEDIEVALE

Quel est l'aspect de la ville au Moyen Âge ?

Les liens ténus qui unissent Toulouse et la campagne lui confèrent l'aspect d'une grosse agglomération rurale. On parle plus à cette époque de « casaux » que de véritables maisons. Il s'agit de parcelles habitables à dimensions variables, incluant la maison et ses dépendances, l'ensemble étant délimité par une clôture ou un fossé. La succession des « casaux » le long des rues ne donne pas forcément un alignement continu de maisons, mais laisse des espaces libres de constructions, encore nombreux au 12^e siècle.

Les maisons à étage, les « soliers », sont encore rares, ce sont surtout les maisons basses qui sont les plus nombreuses. Les matériaux de construction utilisés sont sommaires, le plus souvent de la brique crue (le « paillebard ») et du bois. Ces matériaux facilement inflammables entraînent la multiplication des incendies (25 dénombrés vers 1310 par exemple) dans les quartiers, notamment à partir du 13^e siècle.

La multiplication des fours à pain à cette époque, en relation avec la croissance de la population, explique en partie la fréquence de ces incendies.

Ce tissu urbain, en apparence peu structuré, est complété par la présence de tours de briques (plus rarement de pierre) qui sont la possession de seigneurs urbains issus de riches familles rurales. Ils possèdent encore des seigneuries à la campagne et entendent ainsi démontrer aux yeux de tous la puissance de leur famille. L'énorme tour Maurand, qui s'élève encore aujourd'hui à l'angle de la rue du Taur et de la rue du Périgord, en est un exemple caractéristique.

L'ADMINISTRATION DE LA VILLE

Comment est administrée la ville à cette époque ?

Au 12^e siècle, la Cité et le Bourg s'organisent progressivement en consulat. Dès 1175, le pouvoir consulaire se compose de douze capitulaires : six pour la Cité et de six pour le Bourg.

Il a le pouvoir de rendre des sentences et d'exercer une juridiction criminelle. En 1189 le comte de Toulouse Raimond V approuve officiellement la commune de Toulouse ce qui confère à Toulouse le droit d'élection de ses représentants. Ceux-ci sont dans leur grande majorité issus de l'aristocratie locale, défendant à ce titre dans leurs prises de décisions les intérêts qui leur sont propres même si l'intérêt général est souvent considéré.

A la fin du 12^e siècle, la réglementation de la vie collective se précise et s'élargit, puisqu'en 1286 le *Livre des coutumes* jette les bases écrites d'une jurisprudence en matière de droit familial, de règles d'urbanisme ou de codification du mode d'élection et

d'exercice des consuls. C'est aussi dans ce Livre que l'on trouve le protocole des cérémonies officielles présidées par les capitouls.

C'est donc en 1189 que prend définitivement forme l'institution capitulaire sous l'impulsion du comte Raymond V :

L'exercice de la justice civile et criminelle est désormais confié à un collège de douze magistrats (*capitulum*) qui portent dans un premier temps le titre de *consuls* puis de *capitouls* au début du 14^e siècle.

Le nombre des capitouls varie dans le temps, mais il se stabilisera définitivement à huit en 1438 et ce jusqu'à la Révolution, date où le capitoulat disparaîtra définitivement.

Dans un premier temps, l'équilibre entre la Cité et le Bourg est respecté (six capitouls pour le Bourg, six pour la Cité) mais au fur et à mesure de la réorganisation administrative de la ville le nombre des capitouls et l'équilibre Bourg/Cité est rompu.

Ainsi, en 1438, les huit capitoullats sont définitivement fixés, après de multiples variations numériques et spatiales :

- Capitoulat de la Daurade (auquel on a adjoint le capitoulat de Saint-Pierre-Saint-Martin)
- Capitoulat de Saint-Etienne (auquel on a adjoint le capitoulat de Saint-Rome)
- Capitoulat du Pont-Vieux
- Capitoulat de La-Pierre-Saint-Géraud
- Capitoulat de la Dalbade
- Capitoulat de Saint-Pierre-des-Cuisines (auquel on a adjoint le capitoulat de Saint-Julien)

- Capitoulat de Saint-Barthélémy
- Capitoulat de Saint-Sernin (auquel on a adjoint le capitoulat du Taur)

Les capitouls sont élus le 25 novembre (jour de la sainte- Catherine) pour un an et prennent officiellement leur fonction le 13 décembre au matin, à l'issue d'une cérémonie solennelle.

Les privilèges associés à la fonction de capitoul sont nombreux :

L'exercice du capitoulat donne la noblesse à ceux qui y accèdent, de plus la fonction autorise les capitouls à se distinguer par un vêtement spécifique offert à chaque nouvel élu (à savoir une robe longue, en principe rouge et noire, avec sur les épaules trois barrettes d'or).

De plus, chaque année, la municipalité fait peindre le portrait des huit capitouls, portrait qui est ensuite exposé dans la maison commune.

En outre, les capitouls ont l'immense honneur de figurer dans le livre des Annales, puisque la chronique de l'année est précédée d'une miniature représentant les capitouls en charge, avec leur nom et leurs armes.

TOULOUSE ET L'HERESIE CATHARE

Comment l'Eglise a-t-elle combattu le catharisme toulousain ?

Quels outils ont été mis en œuvre pour abattre l'hérésie ?

C'est en 1209 que la croisade contre le catharisme s'abat brutalement en Languedoc. Elle fait suite à l'assassinat de Pierre de Castelnau, légat du pape Innocent III, par un écuyer du comte de Toulouse Raymond VI, récemment excommunié.

Il s'agit d'extirper du Languedoc l'hérésie qui touche notamment la vieille aristocratie toulousaine, peu sensible aux tentatives de réactions d'abord pacifiques de l'Eglise orthodoxe, mais aussi le petit peuple surtout issu du monde artisan.

C'est Simon de Montfort qui prend la direction politique et militaire de la croisade. Le comte Raimond VI, en protégeant les cathares, stigmatise l'hérésie toulousaine, haut lieu du catharisme méridional.

En 1211 le premier siège de Toulouse se solde tout d'abord pour Simon de Montfort par un échec. Rapidement toutefois il infligera à la ville une cuisante défaite, ce qui lui permettra en 1216 d'être nommé comte de Toulouse. L'une de ses premières mesures sera de suspendre le capitoulat, qu'il considère à juste titre comme dangereux, lui reprochant d'être resté fidèle au pouvoir des comtes.

Chassé l'année suivante par la population Toulousaine, il est contraint à un nouveau siège au cours duquel il périra en 1218, entraînant la « libération » provisoire de la ville en 1219.

La monarchie française fut donc dans l'obligation d'intervenir directement, contraignant Toulouse affamée et son comte à capituler en 1229.

La résistance au pouvoir royal et à l'Eglise a toutefois démontré la relative unité de la population toulousaine, restée fidèle à son aristocratie locale et à ses représentants. En ce sens, le capitoulat toulousain a démontré son absolue fidélité aux comtes de Toulouse, fidélité remerciée par un élargissement du pouvoir capitulaire, tant en matière de levée d'impôts que de contrôle de la « sauveté » puisque le territoire sur lequel s'exerce son autorité est désormais élargi. De la même façon, la nomination des capitouls n'est plus soumise à l'intervention du comte.

Parallèlement, la capitulation de 1229 marque un coup d'arrêt au pouvoir du comte Raimond VII (1222-1249), resté fidèle à l'hérésie. Le traité de Meaux-Paris lui retire en effet ses territoires provençaux, réduisant ainsi ses possessions à Toulouse et aux régions voisines. Sa fille Jeanne lui est enlevée et promise à l'un des frères du roi Louis IX, Alphonse de Poitiers, afin que ce qui reste du comté soit un jour aux mains des capétiens. Le roi fait en outre occuper le château Narbonnais et imposer la démolition des murailles urbaines. Il favorise aussi la création de l'Université, outil de la lutte contre le catharisme puisqu' y seront enseignés la théologie et le droit canonique.

Parallèlement, le concile de Toulouse de 1229 prévoit une surveillance étroite des fidèles, afin d'identifier et de neutraliser tout élément subversif.

L'ordre de Dominicains, installés dès 1230 aux Jacobins, assure conjointement avec l'évêque dès 1233-1234 le contrôle de ces fidèles, puisqu'ils prennent le contrôle du tribunal de l'Inquisition, assistés par des Franciscains et des membres du clergé séculier. Leur action ne se limite toutefois pas à la répression, puisqu'ils jouent également un rôle éminent dans la reconquête des âmes par la confession et la prédication, se substituant ainsi au clergé paroissial.

Les capitouls, dont la plupart ont été séduits par le catharisme, jouent un grand rôle dans l'hostilité déclarée des Toulousains à l'égard de leur évêque et des Dominicains. La population, excédée par la multiplication des interrogatoires et des ordres d'arrestation, finit par faire fuir l'évêque et expulse les frères dominicains retranchés dans leur couvent. Il faudra attendre 1236 pour que le Pape somme le comte d'autoriser leur retour.

L'année d'après, toutefois, les heures sombres du catharisme s'annoncent. La confession, sous la forme d'une liste de noms, d'un ancien Parfait, Raimond Gros, marque le début d'une accélération de la répression. De nombreux cathares sont condamnés au bûcher ou emprisonnés, donnant ainsi un coup fatal au catharisme toulousain. Le comte Raimond VII adopte alors une attitude ambiguë à l'égard de ses vassaux adeptes du catharisme, espérant ainsi s'attirer les faveurs de l'Eglise et bénéficier des terres confisquées.

La population toulousaine n'est pas dupe. Aussi, les relations avec le comte, suspecté d'opportunisme, se tendent-elles, marquant ainsi un coup d'arrêt à « l'Union Sacrée » qui unissait les toulousains à leur comte. Pour limiter le pouvoir des consuls, Raimond VII limite leur nombre à 12 et les choisit à nouveau

parmi les vieilles familles de la bourgeoisie locale, stigmatisant ainsi une forte hostilité de tous ceux qui pendant des années avaient goûté au pouvoir consulaire, pouvoir qui désormais leur échappe.

Dans son plan d'ensemble, Toulouse gardera les marques de la croisade. En effet, c'est lors du siège de Toulouse en 1217 que Simon de Montfort fait abattre les tours, des maisons de notables toulousains et des tronçons de murailles formant l'enceinte protectrice de la ville. Il renforce dans un même temps le château Narbonnais alors que les toulousains se lancent dans la construction d'éléments défensifs dont une enceinte unique défendue par un double fossé. Ce caractère infranchissable donné à la ville explique par conséquent la volonté de l'armée royale d'affamer la ville pour mieux la faire tomber, notamment lors du dernier siège de Toulouse en 1229.

HERESIE ET LITTERATURE OCCITANE

En quoi la période de la croisade et du catharisme a-t-elle favorisé une dynamique culturelle à Toulouse ?

L'époque de la croisade et du catharisme a stimulé la production littéraire occitane et notamment celle des troubadours toulousains. Ceux-ci, principalement issus des milieux de l'artisanat et du commerce, ont joué un rôle non négligeable dans l'hostilité déclarée au clergé catholique et dans la diffusion des idées défendues par les hérétiques, même si l'amour courtois reste leur principale source d'inspiration. Ils seront de fait

touchés par la capitulation de la ville en 1229 puisque certains seront contraints à l'exil, mais leurs écrits connaîtront pourtant un succès durable.

Nous citerons pour exemples Guillem Figueira, Peire Vidal, Peire Raimon ou Aimeric de Péguilhan.

C'est également sous l'impulsion de sept troubadours que vit le jour au début du XIV^e siècle la compagnie du « Gai Sçavoir », alors que la légende l'attribue au personnage féminin Clémence Isaure, qui aurait légué tous ses biens à cet effet.

Sept troubadours, Bernard de Panassac, Guilhem de l'Obra, Bérenger de Saint-Blancat, Pierre de Mejanassera, Guilhem de Gontaud, Pierre Camo et Bernard d'Oth convièrent au verger des Augustines tous les poètes toulousains et des alentours qui voudraient y lire leurs œuvres. Le concours eut lieu le 3 mai 1324 et le vainqueur, Arnaud Vidal, reçut une violette d'or.

Dès lors, cette cérémonie se déroula tous les ans sous le contrôle de la « compagnie du Gai Sçavoir », digne ancêtre de l'Académie des Jeux Floraux.

Cette création, qui perdure dans le temps pour parvenir jusqu'à nous, atteste bien d'une réelle dynamique culturelle toulousaine, et ce dès le moyen âge.

TOULOUSE ROYALE (XIII^e-XV^e siècle)

Milieu XIII^e siècle - Milieu XIV^e siècle : l'apogée de Toulouse

Milieu XIV^e siècle - Milieu XV^e siècle : le temps des crises

A la mort d'Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse, en 1271, Toulouse entre dans le domaine royal.

TOULOUSE INTEGREE AU DOMAINE ROYAL

Comment se traduit désormais dans le paysage toulousain cette appartenance au domaine royal ?

Cette implantation de l'autorité royale se traduit dans la ville par un certain nombre de transformations :

- ✓ le château Narbonnais et ses abords sont restructurés, afin d'être transformés en un pôle symboliquement fort du pouvoir monarchique, contrebalançant ainsi celui de la maison commune, située à l'extrémité nord de la ville.

- ✓ la trésorerie et la monnaie sont désormais regroupées sur la place du Salin, traduisant cette mainmise royale sur les activités économiques de la ville et préparant ainsi son expansion économique future.

- ✓ L'ancienne muraille romaine est doublée jusqu'à la porte Montgaillard d'un épais mur de briques appuyé contre le château, permettant ainsi d'abriter les bâtiments de la sénéchaussée, haut lieu du pouvoir monarchique, de la viguerie et de la prison des Emmurats.

En quoi l'implantation de fonctionnaires royaux exprime-t-elle la volonté de mainmise royale sur la ville ?

Cette appartenance au domaine royal se traduit également par l'installation de fonctionnaires et de services royaux dans la ville, ce qui a pour conséquence de réduire le pouvoir des capitouls.

Qui sont ces représentants du pouvoir royal ?

- ✓ c'est le sénéchal qui incarne l'autorité du roi. Il est nommé à ce poste par le lieutenant général du roi en Languedoc, à ce titre il en exerce toutes les prérogatives. La sénéchaussée de Toulouse englobe l'est de la Lomagne, les territoires qui s'étendent entre Tarn et Garonne, le Lauragais jusqu'à l'Agout et le Volvestre au sud, l'Albigeois sur la rive gauche du Tarn et de nombreuses enclaves dans les comtés voisins comme le Comminges, l'Armagnac ou des villes comme Foix. En conséquence, les pouvoirs politiques, administratifs et judiciaires du sénéchal sont considérables.

- ✓ Dans ses fonctions judiciaires, le sénéchal est assisté par son lieutenant, le « juge-mage » mais aussi par son « juge des appeaux » qui siègent tous deux au château Narbonnais. Ils ont le pouvoir de recevoir des appels de justiciables des grandes cours seigneuriales, première étape avant dans un possible appel au Parlement de Paris ou de Toulouse quand celui-ci sera créé.
- ✓ C'est au viguiers de Toulouse et à son juge ordinaire que revient le contrôle de Toulouse et de sa viguerie, dont les limites s'étendent à celle de la sauveté de 1226. Il intervient par exemple dans l'élection des capitouls ou lors de l'application de la décision royale de renforcement des fortifications urbaines. Ces deux fonctionnaires royaux siègent aussi dans les dépendances du château.
- ✓ Enfin, ces agents royaux sont assistés dans leurs tâches par nombre de personnels subalternes, comme les huissiers, notaires et sergents royaux, recrutés pour la plupart dans la bourgeoisie commerçante urbaine, attirée par les exemptions fiscales attachées à ces offices.

Pourquoi peut-on parler d'une « fidélisation » progressive de la ville au pouvoir royal ?

Ainsi, peu à peu, un glissement vers une fidélisation au pouvoir royal des couches aisées de la population toulousaine semble s'amorcer. En effet, celui-ci offre à de nombreux fils de familles aisées toulousaines des

débouchés, tant dans des fonctions administratives qu'ecclésiastiques ou universitaires, puisque l'Université toulousaine est l'émanation même de ce pouvoir royal omniprésent.

En outre, au-delà de l'adhésion des élites toulousaines à la monarchie, on constate une fidélisation des classes les plus modestes, en raison d'allègements fiscaux consentis par la royauté et à l'amélioration du fonctionnement de la machine judiciaire, certes encore lente et imparfaite, mais qui a le mérite d'être placée sous le contrôle d'officiers royaux.

Cette fidélité de la ville à l'égard de son roi s'exprime aussi lors de la guerre de Cent Ans contre l'Aquitaine anglaise : Toulouse participera avec les états de Languedoc à l'effort de guerre en acceptant de lourdes ponctions financières et contribuera au paiement de la rançon du roi Jean le Bon, fait prisonnier à Poitiers en 1356, affirmant ainsi sa fidélité aux Valois, à quelques exceptions près.

Le pouvoir royal récompensera la ville de cette fidélité par la création du Parlement de Toulouse, définitivement implanté en 1443, attestant ainsi de la reconnaissance du roi et renforçant de fait l'attachement de Toulouse et de ses élites à la royauté.

La création du Parlement donne en outre à Toulouse un rayonnement qui va bien au-delà des frontières de sa sénéchaussée.

En quoi cette emprise royale restreint-elle les pouvoirs des capitouls et comment ces pouvoirs évoluent-ils ?

Depuis 1222, chaque capitoulat toulousain est placé sous le contrôle d'un capitoul, à savoir douze pour le Bourg et douze pour la Cité, selon un principe de parité accepté par les comtes à des fins politiques.

En 1332, l'affaire Aimeri Bérenger marque le début d'une volonté de prise de contrôle du pouvoir royal sur les capitouls.

En effet, Aimeri Bérenger, étudiant en droit à l'Université et passablement éméché, poignarde, à l'issue d'une altercation, le capitoul François de Gaure qui le sommait de cesser tout chahut nocturne. Le lendemain, les capitouls font cerner l'hôtel des frères de Penne où il avait trouvé refuge et le font arrêter avec quelques complices. La cour commune condamne sur l'instant Aimeri Bérenger à avoir le poing coupé devant l'hôtel de Gaure, il sera ensuite traîné à la queue d'un cheval jusqu'au château Narbonnais, sa tête tranchée et son corps mutilé seront exposés aux fourches de justice. La ville ayant, depuis 1304, perdu le droit de procéder à des exécutions, la sentence sera immédiatement exécutée par des officiers royaux.

Or, les amis d'Aimeri ayant porté plainte auprès de l'administration monarchique centrale, le sénéchal fut tenu d'enquêter sur « l'affaire ».

Le Parlement de Paris, saisi, ordonna l'arrestation et le procès des capitouls. La sentence, rendue en janvier 1336, les condamna pour abus d'autorité : la dépouille

d'Aimeri fut rendue aux siens, une chapelle érigée en sa mémoire, une indemnité de 4000 livres versée et surtout, le capitoulat fut supprimé.

Même si celui-ci fut rétabli dès le mois suivant, cette affaire Aimeri Bérenger montre bien que l'administration royale a trouvé là l'occasion de réformer le capitoulat afin de désamorcer un pouvoir politique trop prégnant : désormais, la Cité, plus peuplée et plus riche que le Bourg, comprendra huit quartiers contre quatre pour le Bourg, réduisant ainsi de fait le nombre des capitouls et compliquant par conséquent leur élection future. En 1438, ils passeront à huit, six pour la Cité et deux pour le Bourg et ces chiffres resteront ensuite inchangés jusqu'à la Révolution.

Cette réforme de l'administration municipale traduit donc bien la pression de l'autorité monarchique sur l'organisation toulousaine, entraînant de fait une limitation des pouvoirs des capitouls.

Leur incombe uniquement désormais les tâches suivantes :

- ✓ la voirie
- ✓ la propreté des rues
- ✓ l'ordre public
- ✓ l'entretien des ponts, des murailles et des fossés
- ✓ la politique économique, à savoir organiser le ravitaillement en cas de nécessité, fixer les prix

et les salaires, surveiller les poids et mesures et régler certains métiers

- ✓ La levée des impôts et taxes destinés à la ville ou au roi, règlementés et contrôlés dès 1390-1391 par la tenue de d'estimes (registres fiscaux) par les agents royaux

La fonction de capitoul reste toutefois une fonction prestigieuse et attractive puisqu'elle leur accorde des exemptions fiscales, l'honneur de figurer dans le Livre des Annales de Toulouse, de représenter la ville aux états de Languedoc ou d'accueillir les rois lors de leur venue.

TOULOUSE RELIGIEUSE

En quoi le triomphe de l'Eglise sur le catharisme au XIII^e siècle se traduit-il dans la ville par un renforcement de la présence ecclésiastique et par la multiplication des chantiers d'églises ?

Attestant de la victoire de l'Eglise sur le catharisme, le 13^e siècle toulousain est marqué par la multiplication de nouvelles églises ou chapelles dans la ville et ses faubourgs, mais aussi par l'implantation de communautés religieuses qui y sont rattachées. Le siècle suivant confirmera cette tendance.

Dès le Haut Moyen Age, trois puissantes communautés religieuses se sont implantées à Toulouse, exerçant sur la ville une forte influence :

- ✓ les chanoines de Saint-Sernin
- ✓ les Bénédictins de la Daurade
- ✓ les chanoines de la Cathédrale Saint-Etienne

Parallèlement à la création de l'Université en 1229 et en réaction à l'hérésie cathare, le 13^e siècle toulousain est marqué par l'arrivée des Ordres Mendiants.

Durant cette période, la ville se couvre en effet d'un grand nombre de monastères et de couvents, auxquels on va adjoindre fréquemment des collèges.

- **Les Jacobins**

Ils abritent le couvent des Frères Prêcheurs (Dominicains). C'est le premier des Ordres Mendiants créée à Toulouse par saint Dominique en 1215 (et reconnu dès 1216 par le pape Innocent III) pour lutter contre l'hérésie.

D'abord installés près du Château Narbonnais puis dans l'église Saint-Rome, les Frères Prêcheurs s'implantèrent ensuite sur l'actuel emplacement des Jacobins, après que le riche capitoul Pons de Capdenier leur ait fait don de l'argent nécessaire à l'achat du terrain.

Dans un premier temps, les Frères construisirent une église rectangulaire en briques, divisée en deux nefs,

l'une pour les fidèles, l'autre leur étant réservée. C'est à la fin du 13^e siècle qu'apparut le fameux « palmier ».

On rajouta ensuite à l'édifice, au début du 14^e siècle, un cloître faisant le lien entre l'église et les espaces de vie des nombreux chanoines (salle capitulaire, réfectoire, chapelle, cellules, dortoirs etc...).

Enfin, en 1369, les reliques de saint Thomas d'Aquin y furent transférées, donnant ainsi à cet édifice religieux une autre dimension.

- **Les Augustins**

C'est en 1310 que le pape Clément V autorise les Ermites de Saint-Augustin à engager les travaux de construction de leur couvent. L'espace occupés par les nombreux chanoines était immense (un grand cloître, une salle capitulaire, une chapelle, etc.) mais le monastère fut détruit en 1463 lors du grand incendie qui ravagea Toulouse. Sa reconstruction fut progressive.

- **L'abbaye de Saint-Sernin**

La basilique a été construite pour abriter les reliques de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse martyrisé en 250.

Les chanoines étaient chargés de garder le tombeau du saint et d'accueillir les pèlerins de passage avant la poursuite de leur chemin pour Saint-Jacques de Compostelle. Au nord et au sud se trouvaient les cimetières des pèlerins et des comtes tant sa renommée était grande en raison du grand nombre de reliques qu'elle abritait.

Ils adoptent en 1076 la règle de saint Augustin et décident de construire de nouveaux bâtiments, tout d'abord la partie orientale de la nouvelle église puis le reste de l'église à la fin du 11^e siècle et au début du 12^e siècle. C'est à cette période que fut construite l'abbaye, sur le côté nord de l'église.

Jusqu'en 1248, c'est dans l'immense cloître que furent rendues les sentences de l'Inquisition, déplacées ensuite vers l'Hôtel de Ville et dans le cloître de Saint-Etienne.

L'abbaye était très riche, ses terres dans et hors de Toulouse couvraient plusieurs hectares. Elle possédait de nombreuses églises et chapelles dont elle percevait une part des bénéfices.

Elle exerçait en outre la juridiction dans le bourg qui s'était formé autour d'elle.

- **La cathédrale Saint-Etienne**

L'édification de la cathédrale actuelle débute à la fin du 11^e siècle, vers 1073. Elle se poursuit par la suite sur une longue période de plusieurs siècles, ce qui lui donne aujourd'hui un aspect un peu hétéroclite.

C'est l'évêque Isarn qui fit de la communauté religieuse de son église un chapitre de chanoines réguliers à la fin du 11^e siècle.

Le cloître, construit entre la fin du 11^e siècle et le début du 12^e, était situé entre la cathédrale et l'église Saint-Jacques. Il a aujourd'hui disparu car il a été démoli en 1812. C'était un carré de 50 mètres de côté environ, aux arcades cintrées soutenues par des colonnes ornées de chapiteaux, dont certaines sont encore visibles au musée des Augustins. On y

retrouvait les éléments constitutifs de tout monastère : une sacristie, une salle capitulaire, une bibliothèque...

Autour de la cathédrale étaient implantés des lieux de sépultures, le cimetière Notre Dame devant l'église et celui de Saint-Sauveur sur l'emplacement actuel de la Halle aux Grains. Le haut clergé quant à lui était inhumé dans le cloître.

- **Notre Dame de la Daurade**

La Daurade serait à l'origine un temple donné aux chrétiens par l'empereur Honorius pour en faire un lieu de culte, alors que saint Exupère était évêque de la ville aux alentours de l'an 400.

Le sanctuaire primitif était en briques et surmonté d'une coupole. Le terme de Daurade signifiait « couverte d'or » en raison de ses murs couverts de mosaïques à fonds d'or.

C'est donc dans cette très ancienne église qu'en 1077 l'abbé de Cluny, Hugues, décida de fonder une communauté religieuse obéissant à la règle de saint Benoît. La Daurade, dépendant alors de l'abbaye de Cluny, fut placée sous la dépendance directe de l'abbaye de Moissac.

Au 15^e siècle, le prieuré comptait de 15 à 20 moines, toutefois l'ancienne basilique romane et le cloître furent démolis au 18^e siècle pour faire place à l'église actuelle.

En outre, bien d'autres établissements religieux, d'importance moindre, étaient également implantés à Toulouse :

Les Cordeliers, les Chartreux, les Carmes, les Carmes Déchaux, les Trinitaires ou Mathurins, les religieux de Notre Dame de la Merci, la Commanderie de Saint-Antoine de Vienne, les Minimes, les Doctrinaires de Saint-Rome ou Pères de la Doctrine chrétienne, les religieux de Saint-Orens ou de la Sainte-Croix, les templiers ou les Hospitaliers, les Feuillants, les Bernardins, les Capucins, les religieux de Saint-Antoine du Salin, etc.

Les monastères féminins, quant à eux, sont séparés dès le 12^e siècle de ceux des hommes. Contrairement à ceux-ci, ils répondent à des objectifs spirituels mais aussi sociaux.

C'est là en effet que se retirent du monde laïque (parfois sous la pression familiale) des veuves, des jeunes filles « de mauvaise vie » repenties ou des femmes seules.

Citons-en quelques exemples :

✓ **Les Clarisses** (ordre issu de Saint-François)

Cet ordre, implanté au 14^e siècle sur le site de l'actuel Institut Catholique rue de la Fonderie, a été fondé au 13^e siècle par sainte Claire d'Assise.

✓ **Les Chanoinesses de Saint-Pantaléon**

Elles étaient installées dans le quartier des Puits-Clos, dans l'actuelle rue Saint-Pantaléon. L'ordre était divisé en quatre cœurs qui devaient se relayer pour chanter jours et nuits sans interruption pour prier et honorer Dieu. Douze hommes, chanoines de Saint-Etienne, célébraient les messes et les

offices et étaient logés sur place, quoique séparés des femmes.

✓ Les Augustines

Leur couvent et leur chapelle se trouvaient rue Saint-Jérôme, dans l'actuel quartier Saint-Georges. Selon la tradition, sept bourgeois de Toulouse, « les sept Troubadours », décidèrent de se réunir en 1323 dans le verger attenant au couvent des poètes occitans donnant ainsi naissance à la compagnie du « Gai Sçavoir » qui deviendra plus tard l'Académie des Jeux Floraux.

En quoi peut-on affirmer que Toulouse est un lieu de passage obligé pour de nombreux pèlerins ?

Quelles sont dans la ville les manifestations de cette ferveur religieuse ?

Durant des siècles, Toulouse a drainé un flot important de pèlerins venant se recueillir à Saint-Sernin en raison du caractère exceptionnel des reliques qui y sont conservées.

Le culte qui y est rattaché est l'affaire de la confrérie des Corps Saints, chargée d'organiser les cérémonies et les processions en leur honneur. Plus tard, au milieu du XIII^e siècle, les précieuses reliques seront transférées dans les cryptes de la basilique, où elles continueront de faire l'objet d'un

lieu de recueillement et de passage obligé pour de nombreux pèlerins.

Le culte des reliques fait son apparition à Toulouse après que saint Exupère, au V^e siècle, ait fait déposer à Saint-Sernin le corps de saint Saturnin, saint martyr toulousain.

D'autres reliques viendront par la suite enrichir ce trésor sacré, puisque Charlemagne lui-même y aurait fait déposer les corps des six apôtres du Christ, celui de saint Jacques Le Majeur mais aussi le Cor de Rolland.

En 1119 Calliste II y fait déposer les reliques de deux autres apôtres, saint Simon et saint Jude et, à la faveur des croisades, le notaire toulousain Raymond Botardel offre à son retour de la Terre Sainte un fragment de la Vraie Croix et Saint-Louis, par le biais de son frère Alphonse de Poitiers, des épines de la couronne du Christ.

TOULOUSE ET LES GRANDS FLEAUX DU MOYEN AGE

Quels sont les fléaux qui frappent Toulouse à partir du XIV^e siècle ?

Les disettes

Dès le début du 14^e siècle, les campagnes toulousaines s'essoufflent, ne parvenant plus à nourrir toute la population toulousaine.

Les grands fléaux comme la peste (notamment celle de 1348), les récoltes médiocres (comme celles de

1342 ou de 1343) ou la guerre contre l'Aquitaine anglaise peuvent expliquer cette situation. En effet, la peste entraîne un fort déficit de main d'œuvre rurale et la guerre induit le pillage des récoltes et le déplacement des troupes, favorisant ainsi la propagation de l'épidémie.

A des périodes régulières les capitouls se doivent donc de prendre des mesures drastiques pour pallier le manque de nourriture, notamment en important du froment de régions lointaines, comme c'est le cas en 1342-1343 depuis la Sicile ou lors des années terribles de 1374-1376 depuis l'Aragon.

De nombreux épisodes de disettes ou de famines jalonnent donc l'histoire de Toulouse (notamment en 1420, 1440 ou 1450), le plus souvent en liaison avec les épidémies de peste puisque la sous-alimentation fragilise la population et la rend plus vulnérable à la maladie.

La peste noire

Venue d'Asie par des navires génois qui circulaient entre la Crimée et l'Italie, la « peste noire », arrivée en France par le port de Marseille, se déclare à Toulouse en avril 1348.

Elle y atteint son apogée en juillet- août pour ensuite décliner à partir de mai 1349.

Périodiquement, ce fléau reviendra frapper la ville, entraînant une grave rupture démographique avec les siècles qui ont précédés tant la mortalité fut forte.

Il s'agit ici de la peste bubonique, annoncée par des symptômes inflammatoires rapidement suivis par l'apparition de bubons noirs localisés sous les bras et aux aines. Le caractère particulièrement contagieux de l'affection explique la rapidité de propagation de

l'épidémie, laissant les populations démunies face à la contagion.

Partout, le même spectacle de désolation : des familles entières désertant la ville pour les campagnes avoisinantes, des corps abandonnées sur les seuils des maisons et acheminés sur des charrettes vers des fosses communes, une activité économique tournant au ralenti, des prières, des messes, des processions, des flagellants pour tenter d'apaiser la colère divine.

La guerre

Pour Toulouse, la guerre commence en 1337, faisant alterner longues périodes d'insécurité et phases d'accalmies.

La ville n'est jamais menacée directement, puisque qu'elle est protégée par un long ruban de fortifications renforcées à cette occasion, mais l'insécurité frappe les campagnes et les voies de communications qui mènent à la ville.

Les incendies

L'incendie de la nuit du 7 mai 1463 est considéré comme l'un des incendies les plus dévastateurs de l'histoire de Toulouse.

Le feu prit chez un boulanger du quartier des Carmes dont le four était défectueux. Le vent d'Autan, violent à ce moment, attisa les flammes et le feu se propagea rapidement vers le nord-ouest de la ville et ne cessa qu'au bout de plusieurs jours après avoir presque entièrement détruit les capitoulats du Pont-Vieux et de la Daurade mais aussi partiellement ceux de la Pierre, de la Dalbade et de Saint-Barthélemy, c'est-à-dire le cœur commerçant de la cité.

Cette terrible catastrophe entraîna la nécessité pour les capitouls de promulguer en 1465 une réglementation municipale visant à prévenir les incendies. Cette réglementation eut pour effet de moderniser les techniques locales de construction en encourageant l'abandon du pan de bois au profit de la maçonnerie, généralisant ainsi peu à peu l'utilisation de la brique toulousaine, source du « Toulouse ville rose ».

Comment la ville se défend-t-elle contre les malheurs du temps ?

Face aux grands fléaux, Toulouse met en œuvre diverses stratégies pour éloigner les dangers ou s'en protéger.

- La guerre contre l'Aquitaine anglaise, qui éclate au début du 14^e siècle, va entraîner une modification de l'aspect de la ville et de son espace urbain. Les fortifications, à demi détruites plus d'un siècle auparavant, sont relevées, entraînant de colossales et onéreux travaux. Ceux-ci seront financés, après accord du roi, par un impôt spécial, le « *souquet* », prélevé sur le vin vendu en taverne.

Le relèvement des fortifications nécessite la fabrication de dizaines de milliers de briques commandées notamment aux tuileries de Saint-Sernin et de Saint-Cyprien mais aussi l'utilisation massive de sable de la Garonne, de la chaux d'Auriac et de Carbonne ou de bois prélevé dans les forêts de Tournefeuille, du Fousseret ou de Rieux.

Ainsi la ville se transforme en un immense chantier dans l'attente d'une éventuelle offensive ennemie. Désormais, aucun espace ne doit se trouver hors les murs. Les quartiers extérieurs, qui se trouvaient sans protection, sont abandonnés ou même détruits et plusieurs couvents, dont celui des Clarisses, transférés *intra muros*. La ville se replie au cœur de ses fortifications, d'autant plus que le fléau de la peste a considérablement réduit sa population totale.

- L'appel à la clémence divine et à l'aide du Ciel sont aussi pratiques courantes à cette époque. Elles se manifestent par l'organisation de messes ou de processions dans la ville, où les flagellants jouent le rôle de victimes expiatoires, tandis que les prédicateurs, tel Vincent Ferrier, haranguent les foules.

En outre, apparaît à cette époque la confrérie des Corps Saints, qui voue aux reliques un véritable culte, censé protéger la ville contre les maux du temps. Ainsi, la confrérie organise de grandes processions pour vénérer les reliques de saint Saturnin, saint Hilaire, saint Exupère ou de l'apôtre Jacques (dont les reliques furent transférées à St Sernin en 1385), notamment la grande procession du mardi de la Pentecôte, où tous les corps constitués de la ville défilent, du clergé aux capitouls et jusqu'aux membres du Parlement.

Peu à peu, la confrérie verra se multiplier le nombre de ses fidèles, à tel point qu'à la fin du 14^e siècle elle concernera un grand nombre de toulousains de toutes conditions, attestant ainsi de la volonté de la ville de se protéger « efficacement » contre les fléaux du temps.

Quelles ont été les conséquences démographiques et sociales de ces fléaux sur la ville et en quoi l'aspect de la ville a-t-il été modifié ?

Les grands fléaux qui frappent Toulouse à cette époque ont entraîné une véritable hémorragie démographique, en dépit de l'apport migratoire des campagnes avoisinantes. On estime en effet que sa population totale ne s'élève plus qu'à 24 000 habitants à la fin du 14^e siècle, soit un effondrement de près de 40 % en un peu plus d'un demi siècle, réduisant de fait considérablement les effectifs des différents corps de métiers présents dans la ville jusque là.

En outre, cet effondrement démographique se traduit aussi dans l'espace urbain, désormais considérablement modifié et réduit par le déficit de population :

- les faubourgs, traditionnellement très peuplés, sont détruits ou abandonnés, à l'exception du faubourg Saint-Cyprien qui survit en dépit des calamités du temps, aggravées encore par les crues fréquentes de la Garonne (notamment celle de 1437)
- les établissements religieux comme le couvent de la Trinité, des Clarisses ou des Augustines sont contraints de se réfugier derrière les remparts

- les ponts de la ville ont été considérablement touchés par les déplacements des armées royales et les inondations du fleuve.
- Le bâti ne cesse de se dégrader, en raison des nombreux incendies ou des épisodes de peste qui entraînent la disparition de familles entières. Ainsi, de nombreuses parcelles dégradées sont abandonnées.

Toutefois, se distinguent dans la ville quelques fortunes immobilières qui permettent encore la réalisation de constructions de prestige comme l'hôtel des Tournier rue Temponières ou certaines fortunes ecclésiastiques qui mettent à profit le bas coût des terrains désertés pour fonder des collèges destinés à leurs étudiants au nord de la Cité ou dans le Bourg renforçant ainsi le caractère universitaire de ces lieux (Collège Saint-Martial (1359) face à la maison commune, Collège de Pampelune (1383) rue Gambetta, Collège de Périgord (1360) annexé à la Tour Maurand, Collège de Maguelonne (1370) rue du Taur, etc.)

C'est aussi durant cette période qu'est construit le cloître des Augustins.

CREER ET RAYONNER : DU MANUSCRIT A L'INCUNABLE

Comment se traduit le passage du manuscrit à l'imprimé ?

Après Paris et Lyon, Toulouse voit l'imprimerie s'installer au XV^e siècle.

Le plus ancien livre authentique imprimé à Toulouse date de 1476. Il s'agit du *Solemnis repetitio de fide instrumentorum*, une leçon du droit, du jurisconsulte Andreas Barbatia, de Messine. Le nom de l'imprimeur n'apparaît pas, seul le colophon mentionne sobrement *Tholose est impressa. XII calendas julii MCCCCLXXVI*.

En 1479, un nouvel imprimeur originaire d'Heidelberg en Allemagne, Johann Parix, s'établit à Toulouse près du Pont Vieux et signe les ouvrages de son nom. Peu à peu, l'offre s'accroît et, en 1480, un libraire spécialisé dans le livre imprimé arrive dans le quartier de la Daurade où demeure Pierre Pasquier, un enlumineur.

Dés lors, enlumineurs et relieurs, au début inquiets de l'arrivée de ces nouveaux artisans, se joignent à eux pour ne former qu'une seule corporation. Ils rédigent en commun des statuts qu'ils présentent aux capitouls le 12 novembre 1481.

Libraires et imprimeurs deviennent de plus en plus nombreux, aussi la production de Toulouse est très variée dans ses premiers temps de l'imprimerie. On y trouve de nombreux ouvrages de théologie, de médecine, de jurisprudence, d'histoire, des éditions

d'auteurs classiques grecs et latins, etc. Les maîtres imprimeurs toulousains signent leurs œuvres et on retrouve leurs noms sur la plupart des livres.

Le commerce des livres est libre à condition de payer l'impôt. Barthélemy Buyer, de Lyon, crée un dépôt permanent à l'hôtellerie de la Croix Blanche et, de 1481 à 1490, c'est le lieu de rendez-vous des libraires venant de l'extérieur.

Se succèdent ainsi Antoine Koberger, imprimeur de Nuremberg qui avait déjà établi une succursale à Lyon, Jacques Huguetan dans le quartier de Saint Sernin, Simon Vincent dans le même quartier, Pierre Maréchal et Barnabé Chaussard ainsi que Eustache Maréchal, tous venus de Lyon et tous résidant près de la basilique.

Jusque dans les trente premières années du XVI^e siècle, les textes mentionnent la présence de quinze imprimeurs exerçant à Toulouse.

TOULOUSE A LA VEILLE DU SIECLE D'OR

En quoi le commerce du pastel annonce-t-il pour Toulouse une période d'exceptionnelle prospérité ?

Comment cela se traduit-il dans la ville ?

A la fin du XV^e siècle, Toulouse renoue peu à peu avec la prospérité. C'est surtout au négoce du pastel que la ville doit son enrichissement.

Cultivée depuis le XIV^e siècle dans les campagnes du Lauragais, cette plante permet la fabrication d'une teinture bleue, utilisée sous la forme de granulés colorants (les *agranats*) par les teinturiers. Progressivement, en raison de la qualité exceptionnelle de la production locale, elle s'impose sur les marchés français et étrangers.

La commercialisation du pastel permet l'enrichissement de grandes familles de négociants, dont la réussite économique, politique et financière se traduit dans l'espace urbain par la construction de somptueux hôtels particuliers, comme celui de Bernuy ou d'Assézat, contribuant ainsi à constituer un exceptionnel patrimoine architectural.

Pour la première fois de son histoire, Toulouse occupe une place importante dans l'économie française et européenne, puisque les marchands pastelliers toulousains exportent non seulement vers le nord de la France mais aussi vers Espagne, l'Italie, l'Angleterre ou même vers les Flandres.

En outre, le commerce du pastel générera à Toulouse une multitude d'activités parallèles qui lui sont rattachées, telles que la finance, le commerce des tissus, des peaux, des épices ou même des métaux.

C'est cette place exceptionnelle que reconnaîtra la monarchie lorsque Henri II en juillet 1549 y fondera une bourse des marchands, la plus ancienne de province après celle de Lyon.

Toutefois, cet essor exceptionnel ne doit pas faire oublier qu'une grande partie de la population toulousaine vit dans des conditions difficiles et que Toulouse est à la veille du séisme religieux engendré par la Réforme protestante et les guerres de religions.